

Questions et réponses sur les négociations commerciales entre l'UE et les États-Unis

Q : Les négociations du TAFTA n'avaient-elles pas été annulées ? Depuis quand l'UE et les États-Unis négocient-ils ?

R : Les négociations sur un Traité transatlantique sur le commerce et l'investissement (TAFTA) entre l'UE et les États-Unis se sont arrêtées en 2017, suite aux protestations massives des citoyens européens, et suite à l'arrivée de Donald Trump à la présidence. En juillet 2018, M. Trump et le président de la Commission européenne de l'époque, M. Juncker, ont déclaré leur intention de revenir à la table des négociations.

Complément : [Déclaration conjointe Etats-Unis – UE suite à la visite de M. Juncker à la Maison-Blanche](#)

Q : Pour quelles raisons l'UE négocie-t-elle avec les États-Unis ?

R : Trump a imposé des droits de douane punitifs sur plusieurs produits et industries européens. Jusqu'à présent, l'UE n'a pas été durement touchée. Mais Bruxelles et certains États-membres craignent que les fortes hausses des droits de douane sur l'aluminium et l'acier n'aient des répercussions négatives sur les industries qui dépendent fortement des exportations, comme l'industrie automobile allemande. Et cette fois-ci, il semble que l'UE soit prête à faire des concessions dans des domaines qu'elle avait considérés comme non négociables lors du TAFTA (par exemple, l'agriculture et l'alimentation).

Complément : [Remarques du commissaire au commerce Hogan sur les relations entre l'UE et les États-Unis](#)

Q: Emmanuel Macron ne s'était-il pas opposé à l'ouverture de ces négociations au nom de la France ?

R : Interpellé au cours de la campagne électorale des Européennes sur de possibles nouvelles négociations commerciales entre l'UE et les États-Unis, Emmanuel Macron a fait savoir que la France s'y opposerait, jugeant que « défendre une Europe exemplaire pour le climat » impliquait de ne pas négocier « avec les États-Unis qui se placent en dehors de l'Accord de Paris ». Habile, cette annonce lui a permis de ne pas renier l'engagement qu'il avait pris à la tribune de l'ONU en septembre 2018 en déclarant : « Ne signons plus d'accords commerciaux avec les puissances qui ne respectent pas l'accord de Paris ! », ciblant directement les États-Unis et Donald Trump. Néanmoins, si la France a voté "NON" sur les deux mandats de négociation soumis à l'approbation du Conseil de l'UE « Agriculture et pêche » du lundi 15 avril 2019, l'absence d'une minorité de blocage n'a pas empêché ces deux mandats d'être votés à la majorité qualifiée. Il est même possible de se demander si la France n'a pas volontairement refusé d'essayer de construire une minorité de blocage pour empêcher l'ouverture de ces négociations.

Compléments : [Négociations UE-Etats-Unis : que révèle la manoeuvre électorale d'Emmanuel Macron ?](#)

Q : Quel est l'intérêt des États-Unis dans les négociations ?

R : Les États-Unis ont depuis longtemps intérêt à ce que l'UE réduise ses droits de douane et à ce que les produits américains soient débarrassés des "barrières commerciales non tarifaires". Cela concerne avant tout le secteur agricole. Par exemple, les États-Unis ont fait pression pour obtenir l'accès au marché européen pour les "organismes génétiquement modifiés" (OGM) pour les produits alimentaires destinés à l'alimentation humaine, mais aussi pour la viande rincée au chlore ou à l'acide. Les États-Unis ont essayé d'obtenir de telles concessions de deux façons. La première consiste à

pousser pour que l'UE décide simplement de modifier ses règles. L'autre consiste à ce que les États-Unis aient leur mot à dire dans l'élaboration des réglementations et des normes européennes. Cette approche, appelée "coopération réglementaire", est très dangereuse : elle pourrait menacer des objectifs réglementaires importants, tels que la protection des consommateurs ou de l'environnement. C'est pourquoi entendre le commissaire au commerce Hogan déclarer récemment déclaré qu'il regardait comment la "coopération réglementaire" pourrait permettre de sortir de l'impasse actuelle est un très mauvais signe.

Complément : [Les objectifs complets que les États-Unis se sont donnés pour ces négociations](#)

Q : Sur quels sujets portent les négociations ?

R : Pour l'instant, il est très difficile pour le public de savoir exactement de quoi l'UE et les États-Unis discutent. Officiellement, c'est le Conseil de l'Union européenne qui décide de ce que qui est à l'ordre du jour des négociations. En avril 2019, le Conseil a adopté deux mandats : l'un sur l'élimination des droits de douane sur les produits industriels et l'autre en vue d'un accord sur "l'évaluation de la conformité", ce qui recouvre les processus concernant la certification des produits étrangers sur le marché intérieur et l'accréditation réciproque des organismes qui peuvent effectuer des évaluations de certification. En d'autres termes, l'évaluation de la conformité concerne les moyens de s'assurer que les produits sont conformes aux normes et réglementations convenues. Officiellement, les discussions sur la modification des niveaux de protection ne font donc pas partie des négociations sur l'évaluation de la conformité. Pour cette raison a minima, la Commission n'a pas la possibilité, dans le cadre de son mandat, de négocier des modifications de la réglementation européenne sur le poulet chloré, les OGM ou le niveau maximal de résidus de pesticides dans les produits agricoles.

Compléments :

[Mandat du Conseil sur la suppression des droits de douane sur les produits industriels \(en anglais\)](#)

[Mandat du Conseil sur l'évaluation de la conformité \(en anglais\)](#)

Q : Tout cela semble assez inoffensif, où est le problème ?

Les discussions entre l'UE et les États-Unis sont très problématiques, pour deux raisons principales :

- 1) Alors que les discussions dans le domaine des droits de douane sont pratiquement au point mort, les discussions sur un accord d'évaluation de la conformité avancent très rapidement, et une première proposition de texte de l'UE a été publiée en novembre 2019. L'évaluation de la conformité est essentiellement une forme de "coopération réglementaire", dangereuse en soi. La proposition de l'UE n'inclut pas de garanties pour protéger les questions sensibles et constitue une véritable menace pour les normes existantes et futures, que ce soit ici en Europe, mais aussi pour les citoyens américains. L'UE essaie de promouvoir une forme d'évaluation de la conformité qui permet aux entreprises d'approuver leurs propres produits (auto-déclaration de conformité).

Complément : [Analyse conjointe de "Corporate Europe Observatory" et "AK Europa" sur les dangers potentiels d'un accord d'évaluation de la conformité](#)

- 2) Nous avons de sérieuses raisons de penser que la Commission agit au-delà du

champ d'application qui a été convenu par le Conseil. La déclaration conjointe de Trump et Juncker couvrirait déjà un éventail d'activités beaucoup plus large que le mandat de la Commission, à savoir "l'exploration d'actions de facilitation des échanges" dans des secteurs tels que "les services, les produits chimiques, les produits pharmaceutiques, les dispositifs médicaux et le soja" et une "coopération stratégique sur les questions énergétiques, y compris la reconnaissance de l'objectif d'augmenter les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) des États-Unis dans l'UE". Mais ce n'est pas tout : Les États-Unis ont fait [savoir très clairement](#) qu'ils veulent que l'UE renonce à sa résistance sur plusieurs questions cruciales contestées comme les OGM. Récemment, le secrétaire américain a incité les dirigeants européens à se confronter aux ONG « qui répandent la peur avec la mise en avant des dangers plutôt qu'en s'appuyant sur une évaluation des risques » et les a invités à prendre « des décisions politiques basées sur des données scientifiques solides en matière d'alimentation ». Ne nous y trompons pas, parler d'une « approche basée sur les risques » n'est qu'un voile pour masquer ce qui est réellement en jeu : le fait de fonder la réglementation européenne sur les aliments, les méthodes de production et les règles de protection sur le principe de précaution. [Et l'UE semble plus disposée](#) que jamais à y renoncer pour tenir compte des intérêts des entreprises.

Q : Tous les États membres de l'UE sont-ils d'accord avec cette proposition ?

R : Malheureusement, nous ne disposons pas de toutes les informations sur les discussions entre la Commission et les États membres. Nous sommes presque certains que le gouvernement allemand soutient la démarche de la Commission, mais d'autres semblent insatisfaits, voire hostiles. Il semblerait même que les gouvernements ne sont pas précisément tenus au courant des négociations.

Q : Pourquoi personne n'a attiré l'attention sur ce point ?

R : De nombreux groupes de la société civile ont exprimé leurs inquiétudes au cours de l'année écoulée. La menace de droits de douane élevés sur les marchandises européennes exportées vers les États-Unis a fait des ravages au sein de la Commission et dans certains États membres, ce qui a conduit certains à penser que le risque de concessions majeures était présent depuis un certain temps. C'est pourquoi 22 groupes de la société civile de toute l'Europe ont envoyé [une lettre à la Commission en septembre dernier](#). Ils ont demandé à la Commission de s'en tenir à son seul mandat et de tenir le public informé. La Commission n'a jamais répondu.

Q : Cela concerne-t-il le changement climatique ?

R : Certainement. A bien des égards. Si nous prenons d'abord le lien le plus direct : si la Commission fait des concessions sur l'agriculture et l'alimentation dans le sens que nous craignons, elle soutiendra une forme d'agriculture qui est toxique pour le climat. Ironiquement, la Commission est au courant de tout cela. Dans son "European Green Deal", elle s'est fixé comme objectif de réduire considérablement l'utilisation des pesticides. Mais si elle devait céder sur la question des "résidus de pesticides", comme l'exigent les négociateurs américains, elle soutiendrait l'utilisation des pesticides aux États-Unis, bien sûr, mais elle pourrait aussi saper les efforts de l'UE pour réduire leur utilisation dans ce pays. Les groupes d'agriculteurs et les lobbyistes pro-pesticides s'empresseraient de dire que la concurrence menace l'agriculture européenne s'ils ne peuvent pas utiliser les mêmes pesticides sur le sol européen.

Q : Mais qu'en est-il des engagements pris par l'UE lors de la signature de l'accord de Paris ?

R : La promesse énoncée par la Commission dans son ["Green Deal"](#) visant à « utiliser la diplomatie, le commerce et la coopération au développement pour faire progresser l'action

en faveur du climat » et l'affirmation selon laquelle « l'accord de Paris est la clé pour lutter contre le changement climatique » sonnent comme une rhétorique creuse. Les États-Unis vont officiellement se retirer de l'accord le 4 novembre 2020. Cela devrait suffire pour justifier que l'UE abolisse ses relations commerciales avec les États-Unis. Au lieu de cela, la Commission poursuit la mise en place d'un accord commercial avec les États-Unis.

En plus de cela, il y a trois autres enjeux climatiques :

7 Dans le "Green Deal" européen, on nous promet une politique commerciale nouvelle et plus verte. Pourtant, les négociations avec les États-Unis vont dans la mauvaise direction. Non seulement du point de vue de l'alimentation et de l'agriculture, mais aussi sous d'autres angles. Par exemple, suite à la déclaration conjointe États-Unis -UE, les importations de gaz naturel liquide de l'UE ont augmenté de 563 % entre l'été 2018 et la fin 2019.

7 Dans le Green Deal européen, l'UE s'est engagée à ne pas signer « un accord commercial global » avec des pays qui ne soutiennent pas l'accord de Paris. Bien que les négociations actuelles ne portent pas sur un accord global, l'administration américaine est l'une de celles qui est la plus en contradiction avec l'effort mondial nécessaire en matière de climat.

7 Tout cela se produit principalement pour une raison : Trump a menacé d'imposer des droits de douane élevés sur les voitures européennes, l'un des produits les plus néfastes pour le climat que l'on puisse imaginer.